

**Arrêté fixant les modalités de l'élection des membres de la conférence territoriale
de l'action publique dans le département d'Eure-et-Loir**

La Préfète d'Eure-et-Loir,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1111-9-1 et D.1111-2 à D.111-7 ;

Vu la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

Vu la loi n° 2015-911 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, notamment l'article 34 ;

Vu le décret n° 2003-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2019-1546 du 30 décembre 2019 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion, et des collectivités de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de saint-Pierre-et-Miquelon ;

Vu l'arrêté préfectoral régional n° 20.076 du 10 août 2020 portant fixation de la date de l'élection des membres de la conférence territoriale de l'action publique ;

Vu l'arrêté de la Préfète d'Eure-et-Loir n°14a/2020 du 30 mars 2020 portant délégation de signature au profit de M. Adrien BAYLE, Secrétaire Général de la préfecture d'Eure-et-Loir ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture d'Eure-et-Loir,

ARRETE

Article 1^{er} : Collèges électoraux

La liste nominative des collèges des représentants des communes et des représentants des EPCI à fiscalité propre est arrêtée conformément à l'annexe jointe.

Article 2 : Candidatures

La désignation des membres des quatre collèges définis par l'arrêté préfectoral régional n° 20.076 du 10 août 2020 implique la présentation de listes comprenant un représentant titulaire et son suppléant pour chaque collège, soit :

- un représentant titulaire des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de moins de 30 000 habitants ayant leur siège sur le territoire du département d'Eure-et-Loir et son suppléant, élu en son sein par les présidents des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (collège 1) ;

- un représentant titulaire des communes de plus de 30 000 habitants du département d'Eure-et-Loir et son suppléant, élus en son sein par les maires des communes de plus de 30 000 habitants (collège 2) ;
- un représentant des communes entre 3 500 et 30 000 habitants du département d'Eure-et-Loir et son suppléant, élus en son sein par les maires des communes comprises entre 3 500 et 30 000 habitants (collège 3) ;
- un représentant titulaire des communes de moins de 3 500 habitants du département d'Eure-et-Loir et son suppléant, élus en son sein par les maires des communes de moins de 3 500 habitants (collège 4).

Sont éligibles :

- pour le collège des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de moins de 30 000 habitants : les présidents des EPCI à fiscalité propre de moins de 30 000 habitants ayant leur siège sur le territoire du département d'Eure-et-Loir ;
- pour le collège des communes de plus de 30 000 habitants : les maires des communes du département d'Eure-et-Loir de plus de 30 000 habitants ;
- pour le collège des communes entre 3 500 et 30 000 habitants : les maires des communes du département d'Eure-et-Loir comprises entre 3 500 et 30 000 habitants ;
- pour le collège des communes de moins de 3 500 habitants : les maires des communes du département d'Eure-et-Loir de moins de 3 500 habitants.

La déclaration de candidature doit indiquer les nom, prénoms, date et lieu de naissance, sexe et domicile et être dûment signée. Cette déclaration comporte les mêmes mentions pour la personne appelée à remplacer le candidat élu, en cas de vacance du siège. Elle doit également être accompagnée de l'acceptation écrite du remplaçant.

Nul ne peut être candidat et élu dans plusieurs collèges.

Nul ne peut être à la fois candidat et remplaçant d'un autre candidat dans un autre collège.

Le remplaçant doit appartenir au même collège que le candidat et ne peut figurer en qualité de remplaçant sur plusieurs déclarations de candidatures.

Les membres de droit de la conférence territoriale de l'action publique, s'ils peuvent être électeurs d'un des collèges précités, n'ont pas vocation à être candidats à l'élection.

En cas d'absence de candidature recevable dans un des collèges susvisés, le siège reste vacant.

Article 3 : Dépôt des candidatures

Les listes de candidats doivent être déposées aux heures d'ouverture de la préfecture d'Eure-et-Loir, place de la République, DRCL – Bureau de la légalité et des élections le **vendredi 18 septembre 2020 à 12h00 au plus tard**.

Les listes de candidats constituées conformément à l'article 1^{er} sont arrêtées par le représentant de l'Etat dans le département.

A l'issue de la période de dépôt des candidatures, dès lors qu'une seule liste complète a été déposée, le représentant de l'Etat en prend acte et il n'est pas procédé à l'élection des collèges considérés.

Une liste est considérée comme complète au sens du II de l'article L. 1111-9-1 du code général des collectivités territoriales dès lors qu'elle comprend, un candidat et son remplaçant pour chacun des quatre collèges mentionnés à l'article 2

En revanche, dans l'hypothèse d'une pluralité de candidatures, il y a lieu à une élection.

Article 4 : Dépôt des bulletins de vote.

Les bulletins de vote sont déposés le **mardi 22 septembre 2020 à 12h00 au plus tard.**

Les candidats sont invités à déposer en préfecture d'Eure-et-Loir, place de la République, DRCL – Bureau de la légalité et des élections :

- 7 bulletins pour le collège 1 ;
- 3 bulletins pour le collège 2 ;
- 22 bulletins pour le collège 3 ;
- 360 bulletins pour le collège 4.

Les bulletins de vote sont au format 148 x 210 mm.

Article 5 : Opérations de vote

Le scrutin a lieu par correspondance. Les sièges sont attribués aux candidats qui, dans chaque collège, ont obtenu le plus de voix. A égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé.

Les plis doivent parvenir à la préfecture d'Eure-et-Loir **au plus tard le vendredi 02 octobre 2020.**

Chaque bulletin est mis sous double enveloppe : l'enveloppe intérieure ne doit comporter aucune mention ni signe distinctif, l'enveloppe extérieure doit porter la mention « Election des membres de la conférence territoriale de l'action publique », l'indication du collège auquel appartient l'intéressé, son nom, sa qualité, et sa signature.

Le matériel électoral est transmis par la préfecture aux électeurs.

Article 6 : Opérations de recensement et dépouillement des votes

Les opérations de recensement et de dépouillement des votes sont effectuées le lundi 05 octobre 2020 à 14h00 par une commission, dont la composition est fixée par arrêté préfectoral.

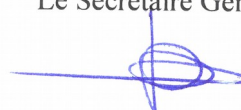
Les résultats de l'élection sont affichés à la préfecture d'Eure-et-Loir et dans les sous-préfectures du département d'Eure-et-Loir. Ils peuvent être contestés devant le tribunal administratif dans les dix jours qui suivent cette publication par tout électeur, par les candidats et par le représentant de l'Etat.

Lorsqu'il n'y a pas lieu à élection, les candidats et leurs remplaçants des seules listes déclarées recevables sont désignés par le Préfet.

Article 7 : M. le Secrétaire Général de la préfecture d'Eure-et-Loir est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Chartres, le 01/09/2020

La Préfète,
Pour la Préfète,
Le Secrétaire Général

A blue ink signature consisting of several overlapping loops and a horizontal line extending to the left.

Adrien BAYLE

Annexe

Collège des représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de moins de 30 000 habitants ayant leur siège sur le territoire du département d'Eure-et-Loir (6)

- M. Philippe SCHMIT, président de la communauté de communes Entre Beauce et Perche
- M. Benoît PELLEGRIN, président de la communauté de communes Cœur de Beauce
- M. Joël BILLARD, président de la communauté de communes du Bonnevalais
- M. Xavier NICOLAS, président de la communauté de communes des Forêts du Perche
- M. Harold HUWART, président de la communauté de communes du Perche
- M. Eric GERARD, président de la communauté de communes Terres de Perche

Collège des représentants des communes de plus de 30 000 habitants (2)

Chartres	M. Jean-Pierre GORGES
Dreux	M. Pierre-Frédéric BILLET

Collège des représentants des communes entre 3 500 et 30 000 habitants (20)

Lucé	M. Florent GAUTHIER
Châteaudun	M. Fabien VERDIER
Vernouillet	M. Damien STEPHO
Mainvilliers	Mme Michèle BONTHOUX
Nogent-le-Rotrou	M. Harold HUWART
Luisant	M. Bertrand MASSOT
Auneau-Bleury-Saint-Symphorien	M. Jean-Luc DUCERF
Lèves	M. Rémi MARTIAL
Cloyes-les-Trois-Rivières	M. Didier RENVOISE
Épernon	M. François BELHOMME
Bonneval	M. Joël BILLARD
Maintenon	M. Thomas LAFORGE
Le Coudray	M. Dominique SOULET
Nogent-le-Roi	M. Philippe RENAUD
Saint-Rémy-sur-Avre	M. Patrick RIEHL
Saint-Lubin-des-Joncherets	M. Pascal ARTECHEA
Les Villages Vovéens	M. Marc GUERRINI
Commune Nouvelle d'Arrou	M. Franck MARCHAND
Champhol	M. Etienne ROUAULT
Gallardon	M. Yves MARIE

Collège des représentants des communes de moins de 3 500 habitants (343)

Brou	M. Philippe MASSON
La Loupe	M. Eric GERARD
Illiers-Combray	M. Bernard PUYENCHET
Senonches	M. Xavier NICOLAS
Courville-sur-Eure	M. Hervé BUISSON
Saint-Georges-sur-Eure	M. Jacky GAULLIER
Pierres	M. Daniel MORIN
Anet	Mme Alette LE BIHAN
Hanches	M. Jean-Pierre RUAUT
Châteauneuf-en-Thymerais	M. Jean Louis RAFFIN
Janville-en-Beauce	M. Stéphane MAGUET
Toury	M. Laurent LECLERCQ
Abondant	Mme Virginie QUENTIN
Tremblay-les-Villages	Mme Christelle MINARD
Saint-Denis-Lanneray	M. Jean-Yves PANAIS
Arcisses	M. Stéphane COURPOTIN
Sours	M. Jean-Michel PLAULT
Saint-Prest	M. Jean-Marc CAVET
Bû	M. Pierre SANIER
Jouy	M. Chritian PAUL-LOUBIERE
Cherisy	M. Michel LETHUILLIER
Amilly	M. Denis-Marc SIROT-FOREAU
Morancez	M. Gérard BESNARD
Brezolles	M. Loïc BARBIER
Sorel-Moussel	M. Gilbert GALLAND
Boutigny-Prouais	Mme Corine LE ROUX
Barjouville	M. Benoît DELATOUCHE
Chaudon	M. Dominique MAILLARD
Fontaine-la-Guyon	M. Pascal RIOLET
Béville-le-Comte	M. Eric SEGARD
Yèvres	M. Bruno PERRY
Villemeux-sur-Eure	M. Daniel RIGOURD
Saint-Martin-de-Nigelles	Mme Isabelle FAURE
Bailleau-le-Pin	M. Martial LOCHON
Luray	M. Michel MAIGNAN
Dammarie	Mme Annick LHERMITTE
Authon-du-Perche	M. Eric GIRONDEAU
Aunay-sous-Auneau	M. Robert DARIEN
Nogent-le-Phaye	M. Benjamin BEYSSAC
Gasville-Oisème	M. Romain ROUAULT
Pontgouin	M. Jean-Claude FRIESSE
Tréon	M. Christian BERTHELIER
Villemaury	M. Jérôme LECLERC
Bailleau-Armenonville	M. Gérald GARNIER
Coulombs	M. Jean Noël MARIE
Villiers-le-Morhier	M. Philippe AUFFRAY
Goussainville	M. Michel CADOT
Droue-sur-Drouette	Jean-François BULIARD
Dangeau	M. Olivier HOUDY
Thimert-Gâtelles	M. Pascal GUERRIER
Eole-en-Beauce	M. Julien BIRRE

La Bazoche-Gouet	M. Jean-Paul BOUDET
Oulins	M. Pascal LEPETIT
Unverre	Mme Marie-Dominique PINOS
La Chapelle-du-Noyer	Mme Martine PROFETI
Bailleau-l'Évêque	M. Philippe BARAZZUTTI
Marboué	Mme Gaëlle CHASSELOUP
La Chaussée-d'Ivry	M. Francis PECQUENARD
Chuisnes	M. Jacques MAUPU
Mignières	M. Didier GARNIER
Sainte-Gemme-Moronval	Mme Françoise BORGET
Vert-en-Drouais	Mme Evelyne DELAPLACE
Saussay	M. Patrick GOURDES
Mézières-en-Drouais	M. Philippe POMMEREAU
Prunay-le-Gillon	délégation spéciale
Thivars	M. Olivier SOUFFLET
Saint-Piat	M. Michaël BLANCHET
Orgères-en-Beauce	M. Gilles CROSNIER
Fontenay-sur-Eure	M. Michel CHARPENTIER
Saint-Aubin-des-Bois	M. Guy MAURENARD
Saintigny	M. Waldeck ROUSSEAU
Sainville	M. Jean-Marc DUPRÉ
Berchères-les-Pierres	M. Jean-Claude BRETON
Thiron-Gardais	M. Victor PROVOST
Marville-Moutiers-Brûlé	Mme Véronique BASTON
Digny	Mme Christelle LORIN
Saint-Lubin-de-la-Haye	Mme Véronique LE GUILLOUS
Le Gué-de-Longroi	M. Pascal BOUCHET
Saint-Sauveur-Marville	M. Gilles BLANCHARD
Fontaine-Simon	M. André DOGIMONT
Maillebois	M. Arnaud DE BOISANGER
Terminiers	M. Benoît PELLEGRIN
Saint-Lupercie	Mme Pierrette SALMON
Coltainville	M. Philippe GALIOTTO
Saint-Arnoult-des-Bois	M. Christian MEUNIER
Broué	M. Patrice LEROMAIN
Saint-Éliphe	M. Christophe BARRAL
Garnay	M. Jean BARTIER
Faverolles	M. Patrick OCZACHOWSKI
Écrosnes	Mme Annie CAMUEL
Berchères-sur-Vesgre	M. Pascal PHILIPPOT
Berchères-Saint-Germain	M. Dominique BLOIS
Alluyes	M. Jean-Marc PETIT
Francourville	M. Eric MOULIN
Jallans	M. Olivier LECOMTE
Rouvres	Mme Nathalie MILWARD
Belhomert-Guéhouville	M. Laurent MARTINEAU
Sancheville	M. Jean-Marc VANNEAU
Ver-lès-Chartres	M. Max VAN DER STICHELE
Gas	Mme Anne BRACCO
Mittainvilliers-Vérgigny	M. Mickaël TACHAT
Bouglainval	M. Philippe BAETEMAN
Houx	M. Victor Franck BRIAR
Denonville	Mme Evelyne LAGOUTTE
Dampierre-sur-Avre	M. Philippe LECHEVALLIER
Fresnay-l'Évêque	M. Francis BESNARD
Ouerre	M. Christian MATELET

La Bourdinière-Saint-Loup	M. Marc LECOEUR
Chartainvilliers	M. Alain BOUTIN
Boisville-la-Saint-Père	M. Philippe MAISONS
La Ferté-Vidame	Mme Catherine STROH
Saulnières	M. Christian ALBERT
Clévilliers	M. Alain BELLAMY
Theuville	Mme Emilie GUILLEMIN
Donnemain-Saint-Mamès	M. Philippe BROCHARD
Laons	M. Laurent TREMBLAY
Gommerville	Mme Yolande LETORT
Le Gault-Saint-Denis	M. David LEGRAND
Gellainville	M. Christophe LEROY
Néron	M. Nicolas DORKELD
Lormaye	M. Bertrand THIROUIN
Guainville	Mme Nathalie VELIN
Magny	M. Frédéric DELESTRE
Champrond-en-Gâtine	M. Eric LEGROS
Landelles	M. Jean-Luc JULIEN
Aunay-sous-Crécy	M. Jacques RIVIERE
Mévoisins	Mme Ann GRONBORG
Montigny-le-Chartif	M. Joel FAUQUET
Ollé	M. Jérôme PAVARD
Manou	Mme Stéphanie COUTEL
Ymeray	Mme Jocelyne PETIT
Charpont	Mme Dominique DE VOS
Favières	M. Frédéric GIOWACHINI
Yermenonville	M. Thierry DELARUE
Bouville	M. Benoit GESLIN
Le Mesnil-Simon	M. Didier SIMO
Senantes	M. Arnaud BREUIL
Logron	Mme Marie-Laure RENVOIZÉ
Combres	M. René ROUSSELLE
Roinville	M. Gérard LEON
Le Boullay-Thierry	M. Frédéric GIROUX
Meaucé	M. Michel BIZARD
Serazereux	Mme Sylvie DAGUET
Souancé-au-Perche	Mme Emilie DAIGNEAU
Gilles	M. Michel MALHAPPE
Ouarville	M. Jean-Michel DUBIEF
Meslay-le-Vidame	M. Serge LE BALC'H
Oysonville	Mme Florence HERON
Saint-Victor-de-Buthon	M. Jean-Michel CERCEAU
Rueil-la-Gadelière	Mme Françoise POULET
Montreuil	M. Denis CHERON
Frazé	Mme Brigitte PISTRE
Boissy-lès-Perche	M. Christophe LEFEBURE
Ymonville	M. Laurent CASSONET
Nogent-sur-Eure	M. Pascal LECLAIR
Beaumont-les-Autels	M. Michel THIBAULT
Saumeray	M. Daniel BERTHOME
Le Boullay-Mivoye	M. Stéphane HUET
Marchéville	M. Patrick LAGE
Saint-Maurice-Saint-Germain	M. Benoît GENTY
Le Thieulin	M. Philippe SCHMIT
Vieuvicq	M. Philippe MORELLE
Crucey-Villages	M. Jean-Claude LAMOUR
Moléans	M. Bruno BROCHARD
Dampierre-sous-Brou	M. Alain GAUDICHAU
Soulaire	M. MOLET Marc
Vaupillon	Mme Cormélia OBE
Guillonville	M. François COTTIN

Trizay-Coutretot-Saint-Serge	M. Bertrand DE MONICAULT
Saint-Laurent-la-Gâtine	M. Patrick LENFANT
Croisilles	M. Xavier-François MARIE
Poisvilliers	Mme Marie BOURGEOT
Challet	Mme Hélène DENIEAULT
Houville-la-Branche	M. Dominique PÉTILLON
Rouvray-Saint-Denis	M. Pascal REAU
Dangers	M. André BELLAMY
Nonvilliers-Grandhoux	Mme Monique HERVET
Prasville	M. Olivier JORIS
Cintray	M. Frédéric GRAUPNER
Saint-Maixme-Hauterive	M. Christophe HELIAS
Saint-Maur-sur-le-Loir	Mme Nicole HUBERT-DIGER
Conie-Molitard	Mme Anne GENNESSEAUX
Sandarville	M. Paul BINEY
Fruncé	M. Olivier DANIEL
Jaudrais	M. Francisco DOS REIS
Umpeau	M. Jean LAMOTHE
Champrond-en-Perchet	M. Jean-Claude CHEVEE
Levainville	M. Michel DARRIVERE
Luplanté	M. Jacky HULINE
Corancez	M. Alain CHOUPART
Maisons	Mme Patricia BERNARDON
Le Favril	M. John BILLARD
Serville	M. Thomas BAUBION
Saint-Avit-les-Guespières	M. François GOBELET
Vitray-en-Beauce	M. Eric DELAHAYE
Saint-Germain-le-Gaillard	M. Pascal AUBRY
Oinville-sous-Auneau	M. Christophe LETHUILLIER
Meslay-le-Grenet	M. Gilles PINEAU
Coudray-au-Perche	Mme Nathalie BRUNET
Luigny	M. Thierry BOUTHIER
Bréchamps	M. Gérard WEYMEELS
Thiville	M. Burno JORRY
Marchezais	M. Jérôme DEPOND
Santilly	M. Jean-Paul LACHAUME
La Framboisière	M. Patrick LAFAVE
Le Mesnil-Thomas	M. Laurent BOURGEOIS
Argenvilliers	M. Pascal MELLINGER
Bérou-la-Mulotière	Mme Dagmar BERNITT
Gouillons	M. Eric COCHIN
Beauvilliers	M. Jean-Claude BAYARRI
Lamblore	M. Gérard LE BALC'H
Chassant	M. Yves RUEL
Fresnay-le-Comte	M. Gilles PEAN
Champseru	Mme Corinne BRILLOT
Billancelles	Mme Josette MOUTON
Ermenonville-la-Grande	M. Fabrice PELLETIER
Tillay-le-Péneux	M. Benoît POMMIER
Montboissier	M. Bruno LHOSTE
Gohory	M. François MALZERT
Neuvy-en-Dunois	M. Denis GOUSSU
Santeuil	M. Olivier DE SOUSA
Charonville	M. Cyril LUCAS
Trizay-lès-Bonneval	M. Michel GIRARD

Les Corvées-les-Yys	M. David MONNIER
Allonnes	M. Claude GALLET
Bazoches-les-Hautes	Mme Isabelle DORET
Chapelle-Royale	M. Thomas BLONSKY
Vichères	M. Gérard MORAND
Happonvilliers	Mme Denise HUILERY
Orrouer	M. Claude FERET
Nottonville	Mme Mathilde WEILL
Villampuy	M. Vincent LHOPITEAU
Pré-Saint-Évroult	M. Joël LAMY
Saint-Ouen-Marchefroy	M. Philippe DUMAS
Germainville	M. Jean-Marc TARDIVENT
Saint-Ange-et-Torçay	M. Dominique LUBOW
La Chapelle-d'Aunainville	M. Nicolas PELLETIER
Voise	Mme Mylène PICHARD
Oinville-Saint-Liphard	M. Alain DUPUIS
La Puisaye	M. Philippe DEBATISSE
Beauche	Mme Myriam GALKO
Chauffours	M. Thierry DESEYNE
Garancières-en-Drouais	M. François CENIER
Blandainville	M. Philippe FORGE
Saint-Léger-des-Aubées	M. Maurice CINTRAT
Crécy-Couvé	M. Didier ARNOULT
Péronville	M. Thierry FALLOU
Boncourt	M. Jean-Claude DELANOÉ
Saint-Jean-Pierre-Fixte	Mme Julie RACHEL
Le Boullay-les-Deux-Églises	Mme Béatrice PIERRON
Montigny-sur-Avre	M. Richard BOUCHERIE
Bazoches-en-Dunois	M. Guy BILLAULT
Prudemanche	M. Christophe BESNARD
Baudreville	Mme Brigitte CHAUVEL
Louville-la-Chenard	M. Hervé MARDELET
Charbonnières	M. Marc AUBRY
Saint-Lucien	Mme Catherine DEBRAY
Moutiers	M. Patrick CHAPART
Briconville	M. Jean-Louis PHILIPPE
Escorpain	M. Stéphane DEBACKER
Boncé	M. Hervé HARDOUIN
Montlandon	M. Francis FEZARD
Friaize	Mme Michelle ELLEAUME
Saint-Jean-de-Rebervilliers	Mme Caroline BARRE
Cormainville	M. Jean-Luc LEGRAND
Châtenay	M. Laurent DAGUET
Châtaincourt	M. Emmanuel BRIDRON
Ormoy	Mme Sylvie CHALLES
Léthuain	M. Francisco TEIXEIRA
Baigneaux	M. Claude PIERRE
Les Étilleux	M. Rudy BUARD
Moriers	M. Alain ROULLÉE
Garancières-en-Beauce	M. Laurent CLEMENTONI
Mérouville	Mme Karine QUITTANCON
Levesville-la-Chenard	M. Benoît MORIN
Neuvy-en-Beauce	M. Jacques COUTURIER
Boissy-en-Drouais	Mme Ghislaine BARBÉ

Flacey	M. Bernard GOUIN
Marolles-les-Buis	M. Martial LECOMTE
Loigny-la-Bataille	M. Hugues ROBERT
Fontaine-les-Ribouts	Mme Emmanuelle BONHOMME
Fresnay-le-Gilmert	M. Pierre-Marie POPOT
Pré-Saint-Martin	M. Jean-Louis HY
La Chapelle-Forainvilliers	M. Samuel BOVE
Varize	M. Philippe GAUCHERON
Ardelles	Mme Véronique DETOC
Dancy	M. Patrick CHARPENTIER
Louvilliers-en-Drouais	M. Dominique GARNIER
Miermaigne	M. Marc PETAGNA
Saint-Bomer	M. Jean BASSOULET
La Saucelle	M. Philippe PENNY
Ermenonville-la-Petite	M. Vincent CARNIS
La Chapelle-Fortin	M. Gérard DESVAUX
Réclainville	Mme Laëtitia VARET
Chapelle-Guillaume	M. Joël FERRE
La Mancelière	Mme Rachel SAPIN
Épeautrolles	M. Bruno TARANNE
Louvilliers-lès-Perche	Mme Marie-Christine LOYER
Les Pinthières	M. Pierre GOUDIN
Guilleville	M. Benoit MESLAND
Fessanvilliers-Mattanvilliers	M. Eric DEPUYDT
La Gaudaine	M. Daniel BOUYGUES
Villars	M. Claude BILLAUD
Écluzelles	Mme Christine RENAUX-MARECHAL
Moinville-la-Jeulin	M. Kamel EL HAMDJ
Mottereau	M. Patrick MARTIN
Villiers-Saint-Orien	M. Dominique IMBAULT
La Croix-du-Perche	Mme Marie-Line FILOCHE
Trancrainville	M. Pascal JOUSSE
Saint-Christophe	M. Gérard CARUELLE
Les Autels-Villevillon	M. Luc CALLU
Lumeau	M. Marc LANGE
Morvilliers	Mme Bernadette TREMIER
Intréville	M. Frédéric MONA
Havelu	M. Guy DUVAL
Montireau	M. Jacques HENRY
Poinville	M. Daniel LEHERISSE
Moulhard	M. Didier NEVEU
Allainville	M. Alain CAPÉLAN
Saint-Denis-des-Puits	M. Olivier DONCK
Les Châtelliers-Notre-Dame	M. Pierre GIGOU
Puiseux	Mme Pervenche CHAUVIN
Courbehaye	M. Fulbert LEVEILLARD
Vierville	M. Serge MILOCHAU
Fontenay-sur-Conie	M. Jean-Philippe POTHIER
Les Ressuintes	Mme Kristell CHEVREAU
Rohaire	M. Christian BICHON
Béthonvilliers	M. Claude EPINETTE
Barmainville	M. Alexandre JAQUEMET
Bullainville	M. Jack DAZARD
Poupry	Mme Dany BERTHEAU
Saint-Éman	Mme Michèle CAT
Les Châtelets	M. Guillaume BARAT
Méréglise	M. Gérard HUET
Montharville	M. Gilles ROUSSELET
Dambron	M. Philippe LESAGE
Cernay	Mme Marie-Paule DOS REIS
Mondonville-Saint-Jean	M. Emmanuel MORIZET
Villebon	M. Patrick PETREMENT
Ardelu	M. François Cyril RACLIN
Saint-Lubin-de-Cravant	M. Pascal BAELEN
Morainville	M. Bertrand DE MISCAULT
Revercourt	Monsieur Benoit LUCAS